

Menuisier aluminium verre



Anciennement CAP Constructeur d'Ouvrage Aluminium, Verre et Matériaux

Spécialiste de la fabrication et de la pose de fenêtres, vitrines de magasins, vérandas..., le titulaire de ce diplôme travaille en atelier et sur chantier. En atelier, il intervient dans la découpe, l'usinage, le façonnage et l'assemblage de matériaux (aluminium, verre, matériaux de synthèse...). Sur un chantier, il exerce des fonctions de manutention, d'installation ou de réparation. Il peut également réaliser des aménagements intérieurs : miroirs, pare-douches pour salles de bains...

Son travail consiste à :

- Lire les plans, relever les cotes de l'ouvrage à réaliser pour déterminer ses dimensions et ses formes et établir éventuellement un croquis.
- à l'atelier, effectuer la découpe, l'usinage et le façonnage des pièces. Pour réaliser ces travaux, il se sert de machines-outils, de machines à commande numérique, de tronçonneuses, de perceuses, soudeuses
- enfin poser sur le chantier : il faut sceller, mettre en place les accessoires et les pièces de fixation : équerres, pattes à glace, pièces métalliques pour glace trempée. Le travail se fait au millimètre près pour éviter les infiltrations d'eau.
- effectuer éventuellement des opérations de maintenance : graissage, réglage des jeux, remplacement des pièces.

↪ Débouchés

Selon sa spécialisation et les ouvrages qu'il réalise, il est appelé coupeur, façonnier, monteur techni-verrier, poseur, menuisier métallique, menuisier PVC, fenestrier, façadier, vérandaliste. Il peut travailler dans de grandes entreprises, des unités de fabrication et de pose, des entreprises moyennes ou chez un artisan.

↪ Accès à la formation

Après une classe de 3^{ème}

↪ Programme

Disciplines et activités	1 ^{ère} Année	2 ^{ème} Année
Enseignement technologique et professionnel	522 h	442h
Vie sociale et professionnelle	29h	39h
Enseignements généraux		
Français, histoire-géographie	101h30	91h
Mathématiques Sciences	101h30	91h
Langue vivante	58h	52h
Arts appliqués-cultures artistiques	58h	52h
EPS	72h30	65h
Education civique, juridique et sociale	14h30	13h
Période de formation en milieu professionnel	7 semaines	7 semaines

↪ Enseignements professionnels

Les élèves apprennent les différentes étapes de fabrication et de pose des ouvrages :

- les méthodes de débit (tronçonnage, cisailage, découpe).
- L'usinage des pièces par fraisage, perçage, meulage, polissage
- L'assemblage par soudage, collage, ou en utilisant vis, rivets, boulons.

Ils étudient également les ouvrages de la profession : les menuiseries, les portails, les vérandas, les volets, les cloisons, les miroirs, leur mode de construction et leur fonctionnement (leurs dimensions, leurs formes, les jeux entre les pièces).

Au programme en sciences physiques, l'étude des matériaux utilisés : aluminium, matériaux de synthèse, produits verriers, vitrages de synthèse, acier, inox, caoutchoucs de synthèse. Les élèves connaissent les procédés d'obtention des produits, la compatibilité des matériaux entre eux, les contraintes d'utilisation. Ils choisissent le matériau adapté au domaine d'emploi.

Ils apprennent aussi à lire un plan d'architecte, un plan de définition, de détail, et connaissent les conventions de représentation du bâtiment.

Stages

Les "stages" appelés périodes de formation en entreprise, durent 14 semaines.

La formation en milieu professionnel doit permettre à l'élève d'acquérir et de mettre en œuvre des compétences en termes de savoir-faire et de savoir-être. Les activités confiées doivent être en adéquation avec celles qui sont définies dans le référentiel des activités professionnelles. Au cours de la deuxième année de formation, la période de formation en milieu professionnel fournit le cadre et les supports des évaluations prévues en entreprise dans le cadre du contrôle en cours de formation. Pendant la période de formation en milieu professionnel, le candidat a obligatoirement la qualité d'élève stagiaire, et non de salarié. L'élève reste sous la responsabilité pédagogique de l'équipe des professeurs chargés de la section. Ces derniers effectuent des visites au sein de l'entreprise afin d'y rencontrer le responsable de la formation et ainsi, d'assurer un suivi efficace de l'élève.

Examen

Domaine professionnel :

- Analyse d'une situation professionnelle coeff. 4.
- Fabrication d'un ouvrage simple, coeff. 9 (dont 1 pour la VSP).
- Pose, installation, maintenance d'un ouvrage, coeff. 4.

Domaine général :

- Français et histoire géographie, coeff. 3.
- Mathématiques-sciences, coeff. 2.
- Education physique et sportive, coeff. 1.

Epreuves facultatives (seuls les points excédant 10 sont pris en compte) :

- Langue vivante

Statistiques

En 2013, dans l'académie de Montpellier : 15 candidats inscrits, 15 présentés, 10 admis (soit 66.66 % de réussite).

En 2014, dans l'académie de Montpellier : 11 candidats inscrits, 11 présentés, 6 admis (soit 54.55% de réussite).

En 2015, dans l'académie de Montpellier : 11 candidats inscrits, 11 présentés, 10 admis (soit 90.90% de réussite).

En 2016, dans l'académie de Montpellier : 11 candidats inscrits, 11 présents, 11 admis (soit 100% de réussite).

Poursuites d'études

La majorité des titulaires de CAP s'engagent dans la vie active. Pour se spécialiser davantage, ils peuvent aller en formation complémentaire (MC, FCL) ou, tout en travaillant, obtenir une qualification professionnelle supérieure en préparant un BP ou un BM. Dans certains cas, ils peuvent

aussi préparer un BACPRO en lycée professionnel ou en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Principales poursuites d'études

- BP Construction d'ouvrages du bâtiment en aluminium, verre et matériaux de synthèse (2 ans)
- BP Plâtrerie et plaque (2 ans)
- MC Sécurité civile et d'entreprise (1 an)
- MC Soudage (1 an)

Pour connaître les poursuites d'études envisageables en Languedoc-Roussillon, consultez les guides régionaux.

Ou se former en Languedoc Roussillon

- 11 Lézignan-Corbières**
CFA du bâtiment et des travaux publics **A**
- 30 Beaucaire**
Lycée professionnel Paul Langevin
- 34 Montpellier**
Lycée professionnel L. de Vinci

A formation en apprentissage

En savoir plus

Consultez les documents Onisep :

- Guides régionaux « Après la 3e »
- Dossier « Le dico des métiers »
- Les fiches métiers
- Après un CAP ou un BEP
- Zoom sur les métiers Les métiers des compagnons du devoir et du tour de France
- Zoom sur les métiers Les métiers du bâtiment
- Zoom sur Les métiers des industries de carrières et matériaux de construction

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer un conseiller d'orientation-psychologue.